



ASSEMBLÉE DU 2018-08-20

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le 20 août 2018, à 19h30, à la salle du conseil.

VÉRIFICATION DU QUORUM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

LES PRÉSENCES

Sont présents: Madame la mairesse, Francine Fortin, Mesdames les conseillères; Madeleine Lefebvre et Sophie Beaudoin, Messieurs les conseillers; Marc Gaudreau, Sonny Constantineau, Maurice Richard et Philippe Laramée, formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse, sont également présents, M^e John-David McFaul, greffier, Dinah Ménard, trésorière et le directeur général Daniel Mayrand.

RÉSOLUTION NO 2018-08-161 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Maurice Richard, appuyé par le conseiller Marc Gaudreau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2018-08-162 Pour payer les comptes payables du mois de juillet 2018.

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes payables pour les activités financières pour le mois de juillet 2018 s'élève à 158 694,11 \$;

POUR CE MOTIF,

il est proposé par le conseiller Maurice Richard, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

QUE

le conseil autorise la trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables ci-haut mentionnés, pour un montant de 158 694,11 \$;

ASSEMBLÉE DU 2018-08-20

ET QUE

les fonds à cette fin soient appropriés aux postes budgétaires identifiés à la liste des comptes payables.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2018-08-163 Pour autoriser le directeur des travaux publics à installer deux panneaux d'arrêt sur la rue St-Lionel à l'intersection de la rue Houle, direction Est et Ouest.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki a reçu une demande d'installer deux panneaux d'arrêt afin de réduire la vitesse sur la rue St-Lionel qui est très fréquentée;

CONSIDÉRANT QUE l'intersection de la rue St-Lionel et de la rue Houle est à proximité d'une zone scolaire;

CONSIDÉRANT QU' il serait vigilant d'augmenter la sécurité à l'approche d'une zone scolaire;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur peut représenter un risque pour les utilisateurs;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Marc Gaudreau, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à installer deux panneaux d'arrêt sur la rue St-Lionel à l'intersection de la rue Houle, un panneau en direction Est et l'autre panneau direction Ouest.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2018-08-164 Résolution concernant le programme PRIMEAU.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki a pris connaissance du guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'applique à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

ASSEMBLÉE DU 2018-08-20

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

QUE

la Ville de Maniwaki autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2018-08-165 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée ordinaire à 19h37.

ADOPTÉE

Francine Fortin, mairesse

M^c John-David McFaul, greffier